Nickel. Pas d'investissement dans la centrale SLN si le groupe perd sa majorité

Eramet sort les gants

Depuis Tokyo, au Japon, le patron d'Eramet a lancé un message qui ne fait pas dans la demi-mesure. Si le groupe tricolore perd la majorité dans le capital de la SLN, le projet de la centrale électrique de Doniambo ne sera pas financé.

La température monte. Lors d'une conférence de presse, tenue début juillet à Tokyo avec les clients japonais, le P-dg du groupe Eramet a livré un avis tranché sur l'investissement dans la future centrale électrique de Doniambo, un projet de 100 milliards de francs.

« Vous entendez tout comme moi des voix s'élever ces derniers temps en Nouvelle-Calédonie. »

« Vous entendez tout comme moi des voix s'élever ces derniers temps en Nouvelle-Calédonie pour réclamer la montée de la participation des provinces calédoniennes à 51% dans la SLN » a indiqué Patrick Buffet. *« Je veux exprimer aujourd'hui clairement le fait qu'Eramet ne pourrait engager les importantes sommes et garanties nécessaires au financement de cette nouvelle centrale pour une filiale non contrôlée majoritairement. »* Autrement dit, le groupe tricolore ne financera pas cette installation à Nouméa, si la majorité au capital de la SLN change de main. Cette déclaration du grand patron n'est pas une surprise en soi, et rejoint par exemple une intervention faite devant les médias en novembre 2013 à Doniambo. L'investissement colossal dans la centrale est un marqueur de la volonté de la SLN de s'inscrire, ou non, dans l'avenir calédonien.

Visibilité. D'ailleurs, *« tout investisseur, surtout s'agissant d'un engagement à long terme et d'un montant très élevé, a besoin de visibilité et de stabilité »*, a ajouté, hier, Jérôme Fabre, directeur général de la Société-Le Nickel. *« Il ne faut pas confondre nationalisation et "calédonisation". »*

Les mots de Patrick Buffet en pays nippon visent plusieurs étages. Les habitants du lieu tout d'abord peut-être pour les informer, en l'occurrence le client japonais Nisshin Steel qui dispose de 10% des parts de la SLN, aux côtés d'Eramet (56 %) et les trois provinces (34 %). L'allocution est aussi destinée aux indépendantistes, ainsi qu'au Calédonie ensemble Philippe Gomès, personnalité favorable à une évolution capitalistique au sein de la filiale d'Eramet, et nommée il y a peu administrateur du groupe minier.

Le collègue de parti et président du gouvernement Philippe Germain est lui aussi intéressé. Puisque, dans sa déclaration de politique générale, ce projet avait été signalé : *« Le débat sur la perspective, ouverte en 1999, d'une montée de la STCPI à hauteur de 51 % du capital de la SLN ne peut être éludé. »* La réaction de ces deux politiques n'a pu hier être collectée, le député étant à Paris et le chef de l'exécutif en Australie.

Enquête. La SLN a déposé début juillet à la province Sud le supplément d'informations sur la phase de travaux, l'enquête publique relative au projet de la centrale électrique pourrait être ainsi relancée d'ici un mois. En juin, les demandes de défiscalisation ont été enregistrées tant en Métropole qu'en Calédonie. La décision finale d'investissement, décalée, pourrait être prise en décembre ou janvier, lors de conseils d'administration de la SLN puis d'Eramet.

Y.M

PHOTO ARCHIVES LNC

« La SLN a besoin du plein engagement du groupe », a noté Patrick Buffet.

Environnement

Martine Cornaille présidente de l'Œil

Martine Cornaille a été élue hier soir présidente de l'Observatoire de l'environnement de Nouvelle-Calédonie (Œil), structure associative chargée entre autres du suivi écologique de la zone entourant l'usine de Vale NC. Devant le conseil d'administration, Raphaël Mapou, qui assurait la présidence de l'Œil depuis sa création en 2009, n'a pas brigué de troisième mandat. Parmi les raisons invoquées : le conflit qui oppose actuellement le comité Rhéébù Nùù, dont il est le secrétaire général, à l'industriel du Grand Sud et qui devrait amener à une mobilisation sur le site du bois tabou dès mardi.

Martine Cornaille a été élue par 10 voix contre 5, face à Nina Julié, une des représentantes de la province Sud au sein du conseil d'administration. *« C'est une candidature par défaut,* explique la chef de file d'Ensemble pour la Planète. *L'Œil est une structure indépendante qui aurait souffert, en terme d'image, d'une présidence institutionnelle. »* A un représentant du collège des populations locales succède donc une présidente issue du collège associatif. *« C'est un des rares, si ce n'est le seul organisme de Nouvelle-Calédonie, qui permettent ce type de gouvernance équilibrée »*, salue la nouvelle élue.